





# École De la Petite-Bourgogne

## OCTOBRE 2018

### INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
01	02	03	04	05
 <b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b>	Le groupe 402 est à la Ruelle de l'Avenir	Groupe 203 : activité de cuisine : croustade aux pommes Les groupes MA1 et MA4 sont à la Ruelle de l'Avenir		
08	09	10	11	12
 <b>Action de grâce CONGÉ POUR TOUS !</b>	Le groupe 402 est à la Ruelle de l'Avenir	Le groupe 501 est à l'ETS  Les groupes MA1 et MA4 sont à la Ruelle de l'Avenir  Les 6 <sup>e</sup> années sont au Centre canadien d'Architecture	<b>Cross-country pour tout le 3<sup>e</sup> cycle</b>  <b>Sortie au Jardin Botanique pour le préscolaire</b>  18h00 : Conseil d'Établissement	<b>BULLETIN PRÉLIMINAIRE</b>
15	16	17	18	19
	Le groupe 402 est à la Ruelle de l'Avenir	Le groupe 501 est à l'ETS Les groupes MA1 et MA4 sont à la Ruelle de l'Avenir Les 6 <sup>e</sup> années sont au Centre canadien d'Architecture		
22	23	24	25	26
	Le groupe 402 est à la Ruelle de l'Avenir	Le groupe 503 est à l'ETS Les groupes MA1 et MA4 sont à la Ruelle de l'Avenir		
29	30	31	1	
	Le groupe 402 est à la Ruelle de l'Avenir  Le groupe 203 visite la bibliothèque Georges-Vanier	Le groupe 501 est à l'ETS Les groupes MA1 et MA4 sont à la Ruelle de l'Avenir   <b>HALLOWEEN</b>	 <b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b>	

VERSO 

### **Préscolaire : départ à 11h35 les mercredis**

Voici quelques précisions à propos du dîner les mercredis pour le préscolaire. Comme vous le savez, il n'y a pas de classe pour nos 4 et 5 ans les mercredis en après-midi. La journée finit donc à 11h35. Comme nous sommes en dehors des heures de classe, le tarif pour la surveillance du dîner passe à 4\$, même si votre enfant bénéficie de la mesure alimentaire. À partir de la semaine prochaine, une nouvelle éducatrice se joindra à l'équipe. Nous serons donc en mesure de prendre en charge votre enfant, au tarif ci-haut mentionné, si vous souhaitez l'inscrire.

Si vous avez la mesure alimentaire, votre enfant quittera avec son repas pour dîner à la maison.

Si vous ne souhaitez pas avoir la mesure cette journée-là, vous pouvez en faire part à la responsable du service de garde, madame Johanne Dodier-Côté, et ce repas ne vous sera pas facturé.

Ceci ne change évidemment rien pour les parents qui veulent que leur enfant reste au service de garde en après-midi. Les enfants auront la mesure alimentaire comme à l'habitude.

### **Inscriptions au secondaire pour les 6<sup>e</sup> années**

L'inscription se fera automatiquement à notre école secondaire de quartier (école secondaire Saint-Henri) pendant la période habituelle d'inscription après le congé des fêtes. Vous pouvez cependant visiter d'autres écoles secondaires et faire une demande de libre choix au moment des portes-ouvertes en octobre. En allant sur le lien ci-dessous, vous trouverez les dates des portes-ouvertes pour toutes les écoles secondaires de la CSDM.

<https://portesouvertescsdm.wordpress.com/>

### **Stationnement de l'école**

Nous vous demandons de ne pas stationner votre voiture dans le stationnement réservé au personnel de l'école. Certains matins, nous manquons de places pour nos voitures. Merci de votre collaboration.